

Avis d'appel à candidature pour l'exploitation d'un restaurant-bar flottant sur le domaine public portuaire



1. Nom et adresse du gestionnaire :

Société Publique Locale d'Optimisation des Politiques Urbaines du Sud – **SPL OPUS**
26 H Rue Marius et Ary Leblond – 97410 SAINT PIERRE
TEL : 02 62 87.10.15 MAIL : contact@splopus.re

2. Objet :

Signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation d'un Restaurant-bar flottant sur le périmètre portuaire

3. Lieu d'exploitation : port de plaisance Lislet Geoffroy – 97410 SAINT PIERRE

4. Calendrier prévisionnel du début de l'exploitation : 1er trimestre 2024

5. Durée de l'autorisation :

L'autorisation d'occupation sera consentie pour une durée de 5 ans à compter de la signature de la convention d'autorisation d'occupation temporaire. Cette durée pourra éventuellement être allongée d'une durée complémentaire selon mentions précisées au cahier des charges valant règlement de consultation.

6. Montant minimal de la redevance exigée :

La redevance exigée est composée d'une part fixe et d'une part variable, décomposées comme suit :

- Part fixe : 4000 € TTC/mois
- Part variable : à exprimer par le candidat en % de son chiffre d'affaires

Les modalités sont détaillées au Cahier des Charges valant Règlement de Consultation.

7. Visite du site :

La visite du site avant réponse à l'appel à candidature revêt un **caractère obligatoire**.

8. Date limite de réception des plis :

La date limite de réception des offres est fixée pour

LE MERCREDI 28 FEVRIER 2024 A 12H00 (heure Réunion)

9. Conditions d'obtention, de remise et d'envoi des candidatures

Un exemplaire du dossier est remis à chaque candidat à titre gratuit. Les possibilités d'obtention du dossier sont les suivantes :

➤ **Format numérique :**

- Le dossier est téléchargeable sur le site de la Ville et sur le site du port de St-Pierre aux adresses suivantes : <https://www.saintpierre.re> ou <https://www.portdesaintpierre.re>

➤ **Format papier :**

Le dossier peut également être retiré **du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de bureau** à l'adresse suivante :

- **SPL OPUS - 26 H Rue Marius et Ary LEBLOND - 97410 SAINT PIERRE
TEL 0262 87 10 15 - De 8h00 à 12h et de 13h00 à 15h00**

10. Modalités de dépôt des candidatures :

L'offre sera transmise sous pli cacheté et portera la mention : « **« OFFRE POUR OCCUPATION TEMPORAIRE – RESTAURANT-BAR FLOTTANT – NE PAS OUVRIR »** ».

Elle sera adressée en courrier recommandé avec accusé de réception postal (cachet de la poste faisant foi pour la date limite), ou déposée contre récépissé (aux heures de bureau) à :

**SPL OPUS
26 H Rue Marius et Ary Leblond
97410 SAINT-PIERRE
Tél : 02.62 87.10.15 MAIL : contact@splopus.re**

Le dépôt des offres par voie dématérialisée n'est pas permis.

11. Contenu de la candidature :

Le contenu du dossier de candidature est mentionné à la PARTIE 3 du Cahier des Charges valant Règlement de Consultation.

12. Critères d'appréciation

Les critères d'appréciation des offres sont indiqués à la PARTIE 2 du Cahier des Charges valant Règlement de Consultation.

13. Demandes de renseignements complémentaires :

Toute demande de renseignement complémentaire est à formuler par mail à l'adresse suivante : contact@splopus.re

Fait à Saint Pierre, le 10 janvier 2024

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DE LA SPL OPUS**